

Suivi des déclarations de captures de truite de mer par les pêcheurs amateurs aux lignes sur les cours d'eau de Bretagne - 2023 -



Source des données : Centre national d'interprétation des captures de salmonidés migrateurs (CNICS)*, Fédération nationale pour la pêche en France

OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2018-2023 => 2.2. Connaître et suivre les pêcheries : Suivre, bancariser et diffuser les déclarations de captures par les pêcheries amateurs en zone fluviale

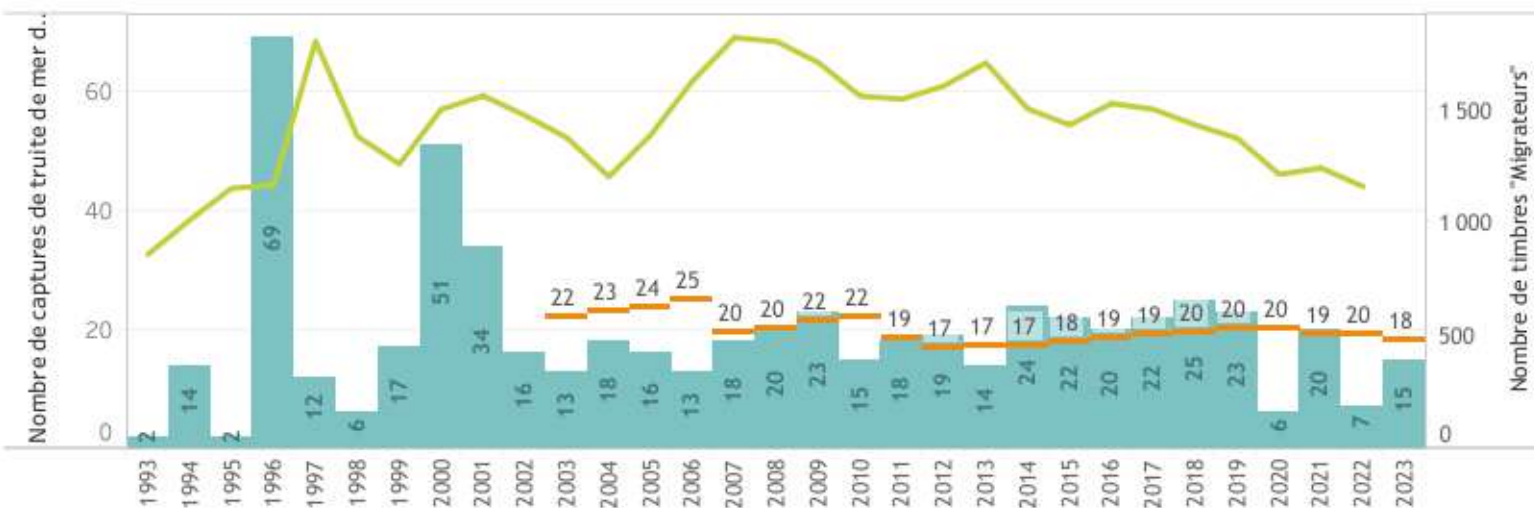
Indicateur de pressions
PECHE

TRUITE DE MER

ANNEE 2023

Les déclarations de captures pour les truites de mer ne sont pas obligatoires mais sont fortement recommandées. Face à la faible participation de ces dernières années, le taux d'échantillonnage est faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après. L'amélioration de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.

Les captures de truites de mer déclarées en 2023

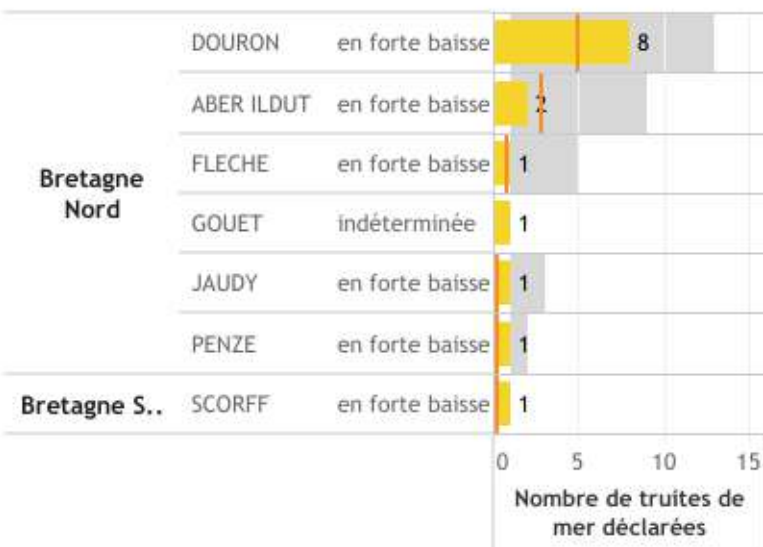


■ Nombre de déclarations

— Effectif de pêcheurs de salmonidés

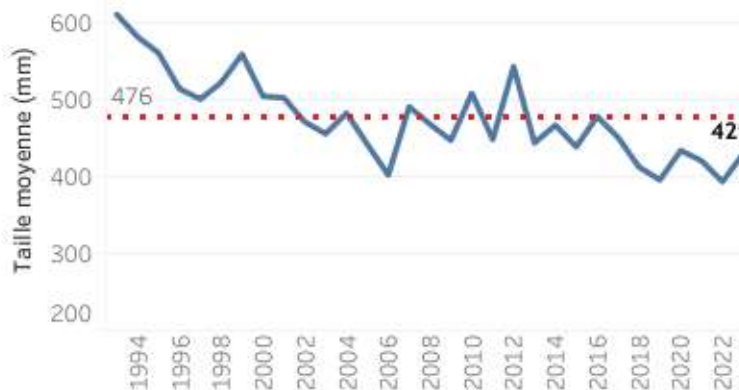
— Moyenne des 10 années précédentes

A la place de la taxe piscicole truite de mer, a été instituée à partir de 2000 une taxe piscicole pour les salmonidés migrateurs (truite de mer et saumon). Elle est remplacée depuis 2007 par une CPMA migrateurs (truite de mer, saumon et civelle).



Caractéristiques des truites de mer déclarées en 2023

Taille moyenne (mm)	429
Taille maximale (mm)	560



La tendance récente est déterminée à partir de la moyenne des 10 années précédentes

* INRAE, OFB, Pôle OFB-INRAE-Institut Agro-UPPA pour la gestion de migrateurs amphihalins dans leurs environnements, U3E, CNICS, F-35042, Rennes